### Pays : Sénégal

### **RESUME DES PERFORMANCES DU PROGRAMME**

### Période : 2012-2018

### **I. RESUME EXECUTIF**

En 2014, le Sénégal a adopté un nouveau modèle de développement pour accélérer sa marche vers  
l’émergence à l’horizon 2035 à travers le Plan Sénégal Émergent (PSE) qui vise à (i) à impulser la transformation structurelle de l’économie pour une croissance forte et durable ; (ii) à élargir l’accès aux services sociaux de base et à une couverture sociale de qualité ; (iii) répondre aux exigences en matière de Gouvernance, et à consolider la paix et la sécurité. Le programme Pays du PNUD Sénégal, couvrant la période 2012-2018, s’est totalement aligné sur les priorités déclinées de l’Etat. Il a, en effet, été élaboré en étroite collaboration avec le Gouvernement du Sénégal. La conception du CPD s’est également basée sur les leçons apprises des précédents programmes. A la suite de l’évaluations de ce cycle, les interventions soutenues par le PNUD ont été jugées pertinentes au regard des priorités nationales et des engagements internationaux du pays, notamment avec la réalisation de plusieurs OMD. De plus, un grand nombre d’interventions se sont inscrites dans la continuité, montrant ainsi une cohérence dans le Programme et la pertinence stratégique des domaines d’intervention assurée par une théorie du changement évalué appropriée du contexte national. L’évaluation a également conclu que le ciblage des bénéficiaires selon les trois axes du Programme a été clair et pertinent et a bien précisé les institutions à renforcer et les groupes vulnérables, notamment les populations vivant dans la pauvreté. Il a également pris en compte la réduction des inégalités de genre et spatiales et, le ciblage géographique a été basé sur une cartographie de la vulnérabilité.

De manière globale, les résultats de la mise en œuvre des activités inscrites au titre du CPD 2012-2018 ont apporté une contribution significative au renforcement de l’état de droit, de la gouvernance, de la lutte contre la pauvreté et au niveau de l’adaptation et l’atténuation par rapport aux changements climatiques pour le développement durable. Les interventions réalisées ont ainsi engendré des changements significatifs au sein des groupes cibles et ont eu des effets positifs sur les institutions et parties prenantes des composantes. Toutefois, il est à noter que ces changements auraient pu s’inscrire dans la durée, si les restrictions budgétaires n’avaient pas empêché certaines interventions d’être menées à termes.

De manière spécifique, relativement à l’Axe 1 « Gouvernance pour l’atteinte des OMD/ODD », le Programme a permis d’apporter en amont, une contribution positive aux différentes phases d’évolution du contexte, qu’a connu le pays depuis 2012, se traduisant par le passage du DSRP au DPES-PSE et au plan international,  
de celui des OMD aux ODD. Les capacités institutionnelles de suivi et d’analyse ainsi que l’accès aux données relatives aux OMD ont été renforcées, contribuant ainsi indirectement à la réduction de la pauvreté, de la vulnérabilité et des inégalités. Le PNUD a réalisé des interventions de haut niveau pour la promotion de la gouvernance économique, politique, financière et institutionnelle à travers la l’élaboration d’instruments d’analyse, de programmation et de suivi. Dans le domaine de l’efficacité et de la coordination de l’Aide et du Développement, le plaidoyer et les outils développés avec l’appui du PNUD ont contribué à la réactualisation de la politique d’aide extérieure du Sénégal, avec le renforcement du dialogue entre le Gouvernement et les partenaires au développement pour le financement du PSE et le reporting sur la coopération au développement. En matière de gouvernance démocratique et de consolidation de la transparence, le PNUD a contribué au renforcement des capacités de certaines institutions. L’appui du PNUD a également permis de renforcer le leadership politique des femmes et de bâtir de solides instruments de prévention et de lutte contre la fraude et la corruption. Au demeurant, les actions de renforcement des capacités de la société civile ont permis de  
toucher un grand nombre de personnes. A cela s’est ajouté le renforcement des capacités institutionnelles et techniques des collectivités locales qui a été décisif dans le processus de territorialisation des politiques publiques et dans la mise en place de pôle de développement.

En ce qui concerne la croissance inclusive et le développement durable (Axe 2), dans le cadre du renforcement des dynamiques de développement économique et social, les interventions du PNUD ont permis au Sénégal d’élaborer et d’opérationnaliser une stratégie nationale de protection sociale et de d’établir un registre unique des ménages vulnérables, qui aujourd’hui constitue le principal outil de coordination des projets de filets sociaux. En outre, l’appui à la mise en place de l’Observatoire de la pauvreté et des conditions de vie des ménages a contribué au monitoring des interventions de lutte contre la pauvreté et des inégalités. En matière de promotion d’emplois, les activités du PNUD ont permis au Sénégal d’enregistrer la création de plus de 6 265 emplois pour les jeunes et les femmes permettant ainsi d’améliorer leurs conditions de vie. Dans le cadre de l’accès des populations aux infrastructures et services sociaux de base, le PNUD a joué un rôle capital dans la formulation et la mise en œuvre du PUDC. Ce programme vise à termes, à transformer significativement la vie des populations rurales et la réduction des inégalités entre le milieu rural et urbain. Le PUDC a ainsi généré des résultats de développement qui améliorent de façon directe les conditions de vie des populations. Elles ont contribué à alléger la charge de travail des femmes qui ont pu saisir d’autres opportunités grâce au gain de temps, à améliorer l’accessibilité et la qualité de services sociaux de base (Santé, Education)   
et à augmenter la fréquentation scolaire des filles. Par ailleurs, l’approche genre a été systématique dans la mise en œuvre des différents volets de cet axe.

Dans le domaine de l'adaptation et de l'atténuation aux changements climatiques (Axe 3), la mise en œuvre du Programme a permis d’enregistrer des progrès avec des effets immédiats. Les actions de plaidoyer et la sensibilisation ont permis une meilleure maîtrise des enjeux et problématiques liés à l’environnement. Des  
débats sur certaines thématiques comme l’efficacité énergétique, l’économie et emploi verts ont été suscités, et ont permis l’intégration de ces problématiques dans les outils de planification nationale, sectorielle ou locale. Le PNUD en collaboration avec le Ministère de l’Environnement et du Développement Durable, a également suscité des consultations nationales pour la mise en place d'un Fonds National Climatique qui devrait améliorer la cohérence programmatique au niveau national, et positionner le Sénégal en perspective de la mise en place du Fonds vert sur le Climat. En ce qui concerne les projets de démonstration, d’engendrer des changements significatifs sur les modes de production et de consommation des populations. En outre, les actions menées, notamment dans le secteur énergie ont particulièrement ciblé les femmes.

Il faut cependant noter quelques contraintes qui ont été contraignantes dans la mise en œuvre du CPD 2012-2018 vont servir, en tant que leçons apprise dans le déroulement des produits du prochain cycle. En effet, le processus de changement et le mécanisme de suivi des résultats devront être renforcés, afin de prendre en compte les paramètres de conception, thématiques et opérationnels, et les outils de gestion axée sur les résultats, pour permettre de mieux saisir l’évolution des progrès vers l’atteinte des résultats transformationnels. Enfin, l’ambition d’un passage à échelle dans la perspective de répondre à la préoccupation de « Leaving no one behind » doit être soutenue par des efforts de mobilisation de ressources conséquentes.

### **II : Résumé des performances du Programme de pays**

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Informations sur le pays** | | |  | | | |
| **Nom du pays: Sénégal** | | | | | | |
| **Période couverte par le programme : 2012 – 2018** | | | | | | |
| **Effets** | **Total des dépenses** | | | **Indicateurs clés de l’effet** | | **Progrès par rapport aux indicateurs clés** |
| 1.D’ici 2018, les institutions centrales, territoriales et locales ont les capacités pour promouvoir la gouvernance des politiques et programmes de développement humain d’une manière participative, transparente, équitable et en conformité avec les engagements internationaux | **$$**26 784 000  (Core : $**6 318 700**  Non-core : $20 465 300 | | | **P1** : Ministères dotés de cadres de dépenses sectorielles à moyen terme (CDSMT) **Ligne de base :** 5 (2011) **Cible :** 12 (2015) **Indicateur P2** : Bilan des activités du réseau **Ligne de base :** Réseau inexistant **Cible :** Réseau fonctionnel **Indicateur P3** : Nombre de maisons de développement local fonctionnelles **Ligne de base :** 2 **Cible :** Chaque communauté rurale est dotée d’une MDL dans les zones d’intervention du PNUD/FENU | | Les efforts du PNUD ont permis de :   * Doter plusieurs institutions en outils de planification stratégique, de production de données statistiques pour l’élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques ; * Contribuer au renforcement de l’Etat de droit par la mise en place d’un centre régional d’état de droit grâce à l’amélioration de 1,2% de l’indice Mo Ibrahim IIAG 2015 ; * Contribuer à améliorer la place du Sénégal au niveau de l’indice de transparency international (gain de 3 points depuis 2014) grâce aux efforts d’opérationnalisation de l’OFNAC, de l’organisation de missions d’enquête et d’investigation, de réalisation d’une étude de perception de la corruption ; * Des avancées sont enregistrées concernant les réformes et la gestion des finances publiques, de modernisation de l’administration et d’institutionnalisation du dialogue social. Le pays a pu être mis à jour les textes nationaux et révisé le système de passation des marchés publics jugés conformes aux procédures et politiques des standards internationaux, notamment avec l’adoption d’un nouveau code des marchés publics ; * Des avancées sont notées en matière de renforcement du leadership où plus de 3000 femmes ont bénéficié de formations sur l’argumentaire politique pour participer aux élections locales. Il s’y ajoute la formation donnée à plus de 1500 femmes élues locales en renforcement du leadership et des principes de gouvernance. |
| **Contribution du PNUD :**   * Le PNUD a renforcé les capacités de la Commission Electorale Nationale Autonome (CENA), à travers la formation des membres de la Commission Electorale Départementale Autonome (CEDA) des 45 départements du pays dont 135 agents formateurs, à améliorer leur connaissance des nouveaux textes en matière électorale. Plus de 20 000 superviseurs et contrôleurs ont été formés pour assurer le monitoring du processus électoral. Les membres de la société civile, notamment les femmes leaders ont également été sensibilisées pour des élections apaisées. Grâce à l’appui du PNUD à travers le Caucus des femmes leaders, plus de 3000 femmes ont été touchées et appuyées dans le développement de leur argumentaire politique pour accéder aux listes électorales en 2014. Au total, plus de 8000 femmes candidates inscrites sur les listes électorales ont été sensibilisées. Ce qui a contribué à rehausser la représentativité des femmes au sein des conseils locaux (47% des élus). Aujourd’hui, 13 collectivités locales sont dirigées par des femmes. * Les Résultats attendus sont : (i) la stratégie nationale de lutte contre la corruption élaborée ; (ii) pourcentage de cas traités par l’OFNAC sur nombre de dossiers reçus ; (iii) plans d’actions prioritaires de la CC et de l’IGE appuyés. En matière de lutte contre la corruption, l’appui du PNUD a permis d’apporter un appui important à la mise en place et à l’opérationnalisation de l’Office National de Lutte Contre la Fraude et la Corruption (OFNAC) au terme de sa phase d'installation. Le PNUD a aidé l'institution à faire un diagnostic interne de capacités et appuyé l'élaboration d’un plan stratégique 2015 – 2017 avec la participation de plusieurs forces vives de la nation. Par ailleurs, grâce à l’action de l’OFNAC, plus de 37 000 personnes ont pu bénéficier des actions de prévention et de sensibilisation sur la corruption au profit de plusieurs cibles telles que les autorités religieuses et coutumières, les écoliers, les étudiants, les media, le secteur privé. Parmi les résultats les plus significatifs, on peut noter la réflexion menée par 169 jeunes candidats (écoliers et étudiants) sur leur perception de la corruption matérialisée par des œuvres artistiques produites par eux-mêmes. Ce travail a été primé par un jury et des prix offerts grâce à l'appui du PNUD. La mobilisation dans le secteur de l’éducation a créé une bonne dynamique au sein des établissements scolaires avec la mise en place des clubs d’intégrité dont l’objectif visé est de disposer de cadres pour mener une animation et une sensibilisation pour la promotion de l'intégrité et de la probité. Parmi les progrès réalisés, on peut noter la production et l’édition de l’étude sur la perception et le coût de la corruption au Sénégal, la mise en place d’un comité de pilotage assurant le suivi de la stratégie nationale de lutte contre la corruption en cours d’élaboration. De plus, des conférences débats, l’organisation d’ateliers avec le secteur privé, les jeunes étudiants, le monde scolaire y compris l’école militaire dans le cadre de la quinzaine sur la lutte contre la corruption ont permis de mobiliser plus de 300 acteurs autour de l’identification des risques de corruption dans quelques secteurs corruptogènes. L’appui au renforcement des capacités de l’OFNAC a permis de mettre en application la Loi sur la déclaration de patrimoine et a abouti à la production du premier Rapport Public d’Activités. Au niveau des collectivités locales, le Programme a permis de renforcer le leadership transformationnel des femmes et leur a permis de constituer divers réseaux et collectifs de femmes résolument engagées dans la promotion de la gouvernance et la lutte contre la corruption. Plus de 300 femmes ont été des bénéficiaires des diverses formations dispensées dans ce domaine Grace à l’appui du Qatar, le PNUD a effectué un état des lieux du renforcement de l’état de droit dans 15 pays africains (Afrique de l’Ouest Maghreb, Mauritanie, Tchad) matérialisé par un recueil d’expériences afin de s’engager dans la lutte contre la corruption. Le partenariat avec le Qatar a également permis la mise en place d’un centre régional d’état de droit et de renforcement des institutions judiciaires dont le lead est assuré par le Ministère de la Justice * Les résultats attendus sont : (i) stratégie nationale de bonne gouvernance appuyée ; (ii) les rapports produits par le MAEP ; (iii) les sessions de partage et de formations destinées aux membres des institutions nationales et des OSC Dans le cadre du Mécanisme Africain d’Evaluation par les Pairs (MAEP), l’appui du PNUD a permis l’organisation de foras dans 14 régions afin d’amener les 2000 citoyens consultés à exprimer librement leurs opinions sur l’état de la gouvernance. Dans cette perspective, l’implication des autorités coutumières et religieuses a été déterminante dans la facilitation du dialogue entre l’Etat et les citoyens. Le rapport d’autoévaluation du Sénégal a été produit, édité et présenté par le Chef de l’Etat lors du Sommet de l’Union africaine de janvier 2017. Ce document a pu fournir des informations sur les grandes avancées et les défis en matière de bonne gouvernance. Dans le cadre de la coopération sud sud, des visites d’études et d’échanges au Benin et au Mali ont permis à l’équipe MAEP Sénégal de mieux aborder la formulation du plan d’action opérationnel pour l’évaluation de la gouvernance. Le Programme a appuyé la relecture et l’édition de la stratégie nationale de bonne gouvernance qui a pu inscrire les principales initiatives en matière de bonne gouvernance à mener. La plateforme des acteurs non étatiques a pu, par ailleurs, bénéficier d’un appui pour la réalisation d’un guide de capitalisation de leurs expériences. * En vue d’encadrer et d’uniformiser les méthodes et pratiques du diagnostic organisationnel dans l’Administration publique, un guide de l’audit organisationnel des organismes publics a été produit pour enrichir la pratique du diagnostic organisationnel. L’étude sur l’audit des compétences a permis d’élaborer des fiches de postes qui commencent à être renseignées au niveau des ministères. L’expérience a permis de constituer un réseau des gestionnaires des ressources humaines au niveau des départements ministériels et a surtout permis de lancer la réflexion pour la mise en place d’un référentiel des compétences dont l’élaboration est en cours. En outre, une collaboration fructueuse avec l’Inspection Générale d’Etat a permis d’outiller et de former environ 60 personnes (Inspecteurs et Assistants vérificateurs) en matière d’identification des risques de fraude dans la passation des marchés publics * Des outils importants ont été produits avec l’appui du PNUD, notamment les 5 lettres de politique sectorielle pour les Ministères chargés de la Gouvernance et de la Fonction Publique sont loin de la cible prévue (10) mais ont déjà permis de s’aligner sur le PSE. Le Schéma de modernisation de l’Etat appuyé par le PNUD a facilité au niveau national, la transposition des nouvelles directives de l’UEMOA sur la mise en place des budgets programmes, ainsi que la phase pilote de l’audit des compétences des agents de l’Etat. Deux Documents de Programmation Pluriannuelle de Dépenses (DPPD) dans le cadre de la réforme des finances publiques pour les Ministères chargés de la Gouvernance et de la Fonction Publique ont été élaborés. Le Programme a aussi appuyé l’élaboration d’un guide d’audit organisationnel des organismes publics pour le compte du Bureau Organisation et Méthodes (BOM) ainsi qu’un modèle macroéconomique pour la construction du cadre théorique de la structuration de l’économie sénégalaise. Dans le cadre de l'intégration des OMD puis des ODD dans les politiques publiques, le PNUD a appuyé l’élaboration des rapports OMD et le bilan global 2000-2015 de l’état des progrès vers l’atteinte des OMD ainsi que la stratégie d'intégration des ODD dans le PSE. Il a également appuyé l'Ecole de Dakar (Think Thank) et les OSC dans la conduite des réflexions sur la mise en œuvre des ODD, la réalisation d’une évaluation des capacités nationales et de l'écosystème des données pour la mise en œuvre des ODD ainsi que le premier rapport annuel de mise en œuvre. * Le renforcement de capacités de la DGPPE et du BOS a contribué à une meilleure planification économique et une consolidation de la croissance économique ainsi que le suivi des projets et réformes phares du PSE dont l’état d’exécution est très satisfaisant avec un taux de démarrage de 61% pour les projets phares et de 44% pour les réformes en novembre 2016 Dans le domaine d’appui et conseil, le PNUD a joué un rôle clé à travers notamment l’appui à la formulation de politiques et stratégies sectorielles, la conduite de réflexions stratégiques, ainsi que le renforcement des outils de planification, de mise en œuvre et de suivi-évaluation de la politique économique. Ces appuis ont concerné le renforcement des capacités de la DGPPE en matière de planification (y inclus au niveau régional), d'analyse sur le développement humain et la revue des politiques publiques, et du BOS pour le suivi des projets et ré formes phares du PSE avec un accent particulier sur l'identification des projets et le partenariat sud-sud (Malaisie). Par ailleurs le PNUD a appuyé la réalisation d'une étude sur des enjeux institutionnels, organisationnels t opérationnels du PSE et joué un rôle de premier plan dans la mise en œuvre du CASE avec notamment l'appui aux conférences d'harmonisation régionales dans le cadre de la RAC et la conduite de l'étude sur l'analyse des systèmes existants de suivi-évaluation Ces différents appuis ont incontestablement amélioré la coordination, le suivi et l’évaluation des actions de développement et renforcé les méthodes de travail des différentes structures impliquées dans la formulation des politiques et stratégies nationales au Sénégal. * En rapport avec la territorialisation des politiques publiques et la mise en place de pôle de développement qui occupent une place centrale dans le Plan Sénégal Emergent et l’ACTE 3 de la décentralisation, le Programme a appuyé le Ministère en charge de la Promotion de la Bonne Gouvernance pour l’institutionnalisation des mécanismes et outils de performance des Collectivités Locales et la définition d’un Cadre standardisé de participation citoyenne qui a permis de faire une analyse croisée des différents outils de participation (budget participatif, cadres de concertation locale, baromètre de bonne gouvernance, conventions locales, certification citoyenne, auditions conseils de quartiers…). 2 monographies économiques ont été réalisées. * Cinq (5) cellules régionales de gouvernance ont été mises en place afin de porter les actions territoriales de promotion de la bonne gouvernance dans les régions à travers notamment le contrôle de l’action publique locale, la saisine par les citoyens, pour conduire leur mission de représentation de la Fonction Publique locale en matière de gouvernance. | | | | | | |
|  | | | | | | |
| **2.** D’ici 2018, des initiatives de croissance inclusive génératrices d’emplois durables et décents sont renforcées et procurent des revenus aux populations (hommes, femmes) » et « D’ici 2018, les populations (hommes et femmes), en particulier les groupes vulnérables, bénéficient d’un système de protection sociale adéquat et durable | | **$**156 903 000  (Core : $6 439 400  Non-core : $150 463 600 | | | **Indicateur 1.1:**  L’observatoire fonctionnel  Cible : organes d’administration et équipements mis-en place en 2018  **Indicateur 2.3 :**  Plan stratégique de la DGPSN formulé  Cible : PS/DGPSN disponible en 2017  Indicateur 2.4 :  Nombre de ménages vulné-rables bénéficiant de finance-ment d’actifs économique  Cible : 1 500  **Indicateur 3.1 :**  Taux d’accès des populations et ménages cibles à l’eau potable, à l'électricité  Cible : 100% en 2018  **Indicateur 3.2 :**  Linéaire de pistes rurales construites et/ou réhabili-tées.  Cible : 3 029 km | Les efforts du PNUD ont permis d’obtenir les effets ci-après :   * 1 observatoire fonctionnel * SNPS révisée disponible et Plan stratégique de la DGPSN disponible * Taux d’accès des populations à l’eau : 62% * 496 km de pistes rurales construites et/ou réhabilitées. * 229 forages réalisés et 145 châteaux d’eaux construits et/ou réhabilités. * 140 Villages électrifiés (dont 89 villages raccordés sur le réseau et 51 centrales photovoltaïques) sur 420 * 3154 Equipements de transformation mis-en place * 2594 Comités villageois de gestion des infrastructures de base fonctionnels. * Nombre de jeunes diplômés insérés dans le marché de l’emploi : 1559 |
| **Contribution du PNUD :**  Dans le cadre de l’axe 2, les appuis du PNUD initiés en 2012 se sont matérialisés par la mise en œuvre du Plan Sénégal Emergent (PSE) adopté en 2014. A cet effet, les capacités nationales d’intervention en matière de programme de lutte contre la pauvreté se sont améliorées. En effet, différents domaines ont été couverts:   * Dans le domaine de la protection sociale, le PNUD à travers le PRODES, a accompagné la Délégation Générale de la Protection Sociale et de la Solidarité Nationale (DGPSN) dans l’élaboration de la Stratégie Nationale de Protection Sociale et l’établissement du Registre Unique des ménages vulnérables, principal outil de coordination des projets de filets sociaux. Ces résultats ont été rendus possibles grâce à l’existence de l’Initiative Nationale de Protection Sociale des Groupes vulnérables modélisée par la PRODES et dotée d’un système de Ciblage géographique, communautaire et catégoriel et d’un dispositif institutionnel et communautaire de proximité qui ont permis d’accélérer le processus de sélection des ménages pauvres. En outre, l’appui à la mise en place de l’Observatoire de la pauvreté et des conditions de vie des ménages a contribué au monitoring des interventions de lutte contre la pauvreté et des inégalités. * En matière de promotion d’emplois pour les jeunes en partenariat avec le Grand-Duché de Luxembourg dans le cadre du PIC 3, une synergie avec les agences sœurs des nations unies a permis d’assurer l’insertion des jeunes sortants des écoles de formation dans des secteurs d’activités économiques. * Dans le cadre de l’accès des populations aux infrastructures et services sociaux de base, lePNUD a joué un rôle capital dans la formulation et la mise en œuvre du PUDC. Ce programme a transformé significativement la vie des populations rurales et la réduction des inégalités entre le milieu rural et urbain. Les effets de ce programme sont perceptibles dans le désenclavement des populations par la construction de pistes, l’électrification, l’accès à l’eau, équipement en matériels de transformation agricole, etc. Ainsi, 790 km de pistes rurales sont en cours de travaux dont 255 km ouvertes à la circulation contre 30 km initialement prévues et 20 km réhabilitées ; 178 forages et 68 châteaux d’eau réalisés couvrant 337 villages ; 420 villages en cours d’électrification soit 20 800 ménages raccordées ; un SIG, système de suivi-évaluation géoréférencé avec pour enjeu de doter les administrations locales et centrales de capacités en suivi et évaluation de programmes et projets de développement est en cours de réalisation. Par ailleurs 396 Plateformes Multifonctionnelles pour la lutte contre la Pauvreté (PTFM) ont été installées. Elles ont contribué à alléger la charge de travail des femmes qui ont pu saisir d’autres opportunités grâce au gain de temps, à améliorer l’accessibilité et la qualité de services sociaux de base (Santé, Education) et à augmenter la fréquentation scolaire des filles. * En rapport avec la création d’opportunités économiques et d’emplois pour les jeunes et les femmes en milieu rural et périurbain, plusieurs projets d’emploi ont été mis en œuvre notamment, le programme de réduction de la pauvreté et de renforcement des dynamiquesde développement économique et social, la promotion de l’emploi des jeunes intégrant la variable migratoire. A cet effet, l’assistance a été fournie à l’ANPEJ pour la réalisation de la cartographie des métiers utiles au PSE, dans le cadre d’un programme conjoint, qui regroupe plus de 7 Agences du SNU, dont le BIT qui assure le lead, la réalisation de l’étude employabilité des jeunes, ainsi que celle portant sur la viabilité financière de l’Agence. Au cours de la période plus de 6265 emplois ont été créés pour les jeunes et les femmes permettant ainsi d’améliorer leurs conditions de vie. * L’approche genre a été systématique dans la mise en œuvre des différents volets de cet axe. | | | | | | |
| **3 D’ici 2018, les initiatives d’adaptation et d’atténuation aux changements climatiques sont renforcées** | | **$** 52 325 500  (Core : $**4 508 700**  Non-core : 47 816 800 | | | **P1** : Pourcentage de collectivités disposant d’outils de planification prenant en compte l’adaptation aux changements climatiques **Ligne de base :** Adaptation aux changements climatiques non pris en compte dans les outils de planification **Cible :** Dans les zones, les plans climatiques territoriaux sont définis en année 3 **Indicateur P2** : Concept d’éco-village durable et opérationnalisé **Ligne de base :** Nouveau concept **Cible :** Au moins huit sites transformés en éco villages en année 4 **Indicateur P3 :** Nombre de sites aménagés **Ligne de base :** Expérience en cours sur quatre sites **Cible :** Au moins trois sites en année 3 | Le Programme a d’avantage pris en compte les changements climatiques. Sa pertinence par rapport à l’effet UNDAF 7 est avérée, notamment avec les résultats obtenus à travers les différents projets mis en œuvre. Au-delà de la gestion des risques et des catastrophes, l’adaptation aux changements climatiques s’est étendue aux thématiques liées à la formulation et mise en œuvre de politiques nationales et locales résilientes aux changements climatiques, notamment avec l’intégration des changements climatiques dans la planification aux niveaux national (Lettre de Politiques Sectorielle) et local (Plans de développement communaux) ; à l’amélioration de l’accès aux mécanismes financiers ; à la définition et vulgarisation d’un modèle d’écovillage ; à la promotion de systèmes alternatifs énergétiques moins émetteurs et à la gestion durable des terres et des eaux pour combattre la désertification |
| **Contribution du PNUD :**  Le PNUD a apporté sa contribution dans la mise en œuvre des stratégies d’adaptation et d’atténuation des effets des changements climatiques.   * En termes d’appui à l’élaboration et la mobilisation des ressources trois projets ont été approuvés dans le cadre du FEM et sont en cours de développement. Sous le FEM 6, « le Projet d’Appui à la Création des opportunités d’Emplois Verts (PACEV) » est en cours de mise en œuvre dans le cadre de l’Initiative pour le Renforcement des Ecosystèmes d'Affaires Inclusive (IBEIB) et le projet ou programme national de réduction des émissions de gaz à effet de serre à travers l’efficacité énergétique dans le secteur du bâtiment au Sénégal. Ces actions combinées à celles de promotion des énergies renouvelables (solaire et bio gaz) ont permis au PNUD de soutenir le processus de transition en cours au Sénégal vers un développement résilient aux changements climatiques et sobre en carbone à travers la promotion des bâtiments bioclimatique et l’appui aux énergies renouvelables. * **Au titre de l’appui à la planification intégrant l’adaptation et l’atténuation aux changements climatiques, le PNUD a joué un rôle déterminant dans la prise en compte des changements climatiques dans la planification territoriale**. Dans ce cadre, les consultations menées au niveau national ont facilité l’adoption et la validation d’un modèle de Fonds National Climat ainsi que la formulation des Plans Climats Territoriaux Intégrés (PCTI, PGES, Plan de Gestion Aires Marines Protégées, développement d'un logiciel de simulation thermique et de contrôle de l’efficacité énergétique dans les bâtiments), le Projet PNEEB, TYPHA et le PFNAC. dans le cadre de l’appui à la mise en place d’outils Un Fonds National Climat (FNC) et des micros crédit verts sont mis en place. A cet effet, La formulation du Fonds National Climat a été réalisée. Un projet de décret pour l’opérationnalisation du FNC est en attente d’être adopté par le gouvernement depuis 2015. Il y a lieu de mener un plaidoyer auprès des autorités pour une mise en place effective de ce fonds. * **En matière d’aménagement de sites pilotes résistants aux changements climatiques** 10 éco-villages polarisant au total 84 villages ont été réalisés permettant à 40000 habitants d’avoir accès à l’énergie solaire mais aussi d’être autonomes en terme économique à travers les activités intégrées de production et de commercialisation de produits issus de l’agriculture et autres. Par ailleurs, le Programme a permis la mise en place de 10 kiosques solaires et de tricycle pour la création d’emplois verts et l’adoption de 10 normessur l'efficacité énergétique dans le bâtiment et la construction de quatre bâtiments pilote. Par ailleurs, afin de promouvoir l’énergie une unité de production d’équipements solaires est installée à Mékhé. * **En matière de politique environnementale**, Normes et standards élaborés et appliqués en matière d’efficacité énergétique L’efficacité énergétique soutenue par le PNUD est désormais considérée comme un des principaux leviers de la transition énergétique et de la création d’opportunités d’emplois verts. Huit prototypes d’isolants thermiques à base de biomasse (ciment-Typha et terre-Typha) ont été produits pour la première fois au Sénégal, afin d’améliorer l’efficacité énergétique des bâtiments. Dans le domaine de l’intégration des mesures d’efficacité énergétique dans les normes de construction, le PNUD et ONU Habitat, à travers le Programme de Réduction des émissions de Gaz à effet de serre, ont appuyé l’élaboration d’un projet de normes en matière d’efficacité énergétique dans les bâtiments. Ces différents appuis ont permis au Sénégal de répondre à ses engagements multilatéraux sur l’environnement. L’installation d’un pavillon démonstratif à l’EPT de Thiès et un éco pavillon en construction à Diamniadio et l’élaboration de 30 normes d’Efficacité Energétique (EE) sont aussi au nombre des acquis du Programme. Le processus pour leur intégration dans le code de la construction est en cours. * E**n matière de restauration des terres**, les actions appuyées par le Programme Pays du PNUD en collaboration avec le Fonds pour l’Environnement Mondial (FEM) ont permis de restaurer plus de 300 ha de terre et de mangrove à travers le reboisement, les CES/DRS. 7 115,6 T CO2 eq ont été séquestrés suite à l’aménagement de 3 forêts (régions de Kolda, Sédhiou et Ziguinchor) | | | | | | |
|  | | | | | | |
| **Résumé des conclusions des evaluations (e.g. from outcome and project evaluations, UNDAF reviews, and other assessments)**  De 2012 à 2017, le Bureau Pays (BP) a mené huit (8) évaluations dont une évaluation d’effet et une évaluation du CPD. Les évaluations de projets ont concerné : Le programme de Bonne Gouvernance, les projets Ecovillage, Go wamer PADEL Typha et Efficacité énergétique dans le Bâtiment. L’évaluation de l’effet portait sur l’effet 1 intitulé « Les producteurs augmentent leurs revenus en utilisant de nouvelles connaissances, technologies et investissements à haute valeur ajoutée » et a fait ressortir : une pertinence très forte du fait de son alignement aux priorités de développement du Sénégal L’efficacité et l’efficience ont été également démontrées au regard des résultats atteints par rapport aux ressources mises à dispositions et à l’atteinte des objectifs fixés au départ Toutefois, il est recommandé de bâtir des partenariats solides pour financier les gaps de financements des projets et programmes.  De même l’évaluation du CPD ressort l’alignement du programme aux priorités de l’Etat et au PS du PNUD ainsi qu’au PNUAD., sa pertinence son efficacité, son efficience sont également soulignées. En termes de leçons apprises, la mobilisation des ressources notamment celles du Gouvernement avec le PUDC est un cas d’école, toutes fois le Bureau éviter que le PUDC inhibe les autres programmes et projets. Quant à la durabilité, L’ancrage institutionnel des unités de gestion au sein des structures nationales, l’existence de nombreux mécanismes et outils développés, couplés aux actions de renforcement de capacités des experts dans les institutions concernées constitue un gage pour la durabilité des résultats acquis. La durabilité/pérennité du Programme est considérée comme appréciable Le genre est également pris en compte dans le plaidoyer, les stratégies et les activités du programme ; | | | | | | |

**III. Ressources du programme pays**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Focus Area** | **Programme Expenditure ($)** | | | **% of Total** |
|  | **Regular (TRAC)** | **Other** | **Total** |  |
| Democratic Governance | 6 318 700 | 20 465 300 | 26 784 000 | 11,36% |
| Poverty and MDGs | 6 439 400 | 150 463 600 | 156 903 000 | 66,48% |
| Environment and Sustainable Development | 4 508 700 | 47 816 800 | 52 325 500 | 22,17% |
| Total | 17 266 800 | 218 745 700 | 236 012 500 | 100% |

|  |
| --- |
| **Sources des données:** |
| * Document de programme pays du Sénégal 2012 – 2018 * Rapport évaluation CPD (Février 2018) |